La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et la Ville de Neuf-Brisach vous accompagnent jusqu'en **2026** dans la réhabilitation de votre logement.

## DES AIDES FINANCIÈRES*

De l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace, de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et de la Ville de Neuf-Brisach.*

## DES PRÊTS INCITATIFS ET DES AVANTAGES FISCAUX

Éco-prêt travaux à taux zéro, TVA à taux réduits, déduction des revenus fonciers pour les propriétaires bailleurs.

## UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET PERSONNALISÉ

Par URBAM CONSEIL, opérateur mandaté par la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach : visite, évaluation énergétique, étude de faisabilité, programme de travaux, plan de financement, montage et dépôt des dossiers de demande de subventions et de prêts, etc.

*** Sous conditions :**

- de ressources pour les propriétaires occupants qui souhaitent rénover leur logement de plus de 15 ans à titre de résidence principale ;
- de location à loyer modéré pour les propriétaires bailleurs ;
- d'atteinte d'un niveau minimal de performance énergétique pour les propriétaires occupants et bailleurs.

## LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Jusqu'en 2026 :
**Plus de 2,5 M d'€** de subventions sont réservés pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain à Neuf-Brisach.

## PÉRIMÈTRE DE L'OPAH RU DE NEUF-BRISACH

Améliorer la performance énergétique d'un logement (propriétaire occupant ou propriétaire bailleur).

Améliorer l'accessibilité du logement d'un propriétaire occupant ou d'un logement locatif.

Réhabiliter le logement très dégradé ou indigne d'un propriétaire occupant ou un logement locatif.

Vous envisagez des travaux de réhabilitation et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement financier, technique et administratif ?
Faites connaître votre projet en complétant le coupon-réponse ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Votre projet concerne :
- ○ Votre résidence principale
- ○ Un logement locatif
- ○ Un logement vacant
- ○ Une transformation d'usage

Année de construction : .....

Mode de chauffage actuel : .....

Adresse du logement concerné par les travaux :

.....

Travaux envisagés :

- ○ Maçonnerie
- ○ Planchers
- ○ Redistribution intérieure
- ○ Sanitaires
- ○ Menuiseries intérieures
- ○ Chauffage
- ○ Isolation des murs
- ○ Isolation des combles
- ○ Charpente/couverture
- ○ Plâtrerie/Cloisons
- ○ Electricité
- ○ Ventilation
- ○ Menuiseries extérieures
- ○ Eau chaude sanitaire
- ○ Isolation des plafonds
- ○ Isolation des plancher/sols

Vous souhaitez être recontacté(e) :

○ Par courriel ○ Par téléphone

Vos disponibilités (jours et horaires) :

.....

**Ces démarches sont gratuites et ne vous engagent en rien.**
Attention : les devis ne doivent pas être signés et les travaux ne doivent pas avoir commencé avant l'accord des financeurs.

Mairie de Neuf-Brisach
4 rue de l'Hôtel de Ville
68600 NEUF-BRISACH

*Vous souhaitez améliorer ou réhabiliter votre résidence principale ou votre patrimoine locatif ?*

*Vous souhaitez investir ?*

*Vous souhaitez vous renseigner sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain ?*

## URBAM CONSEIL se tient à votre disposition

URBAM CONSEIL

**Permanances à la Mairie de Neuf-Brisach**

4 rue de l'Hôtel de Ville
68600 NEUF-BRISACH
Tous les mardis de 9h30 à 16h00
alsace@urbam.fr
03 29 64 05 90
Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de cette journée et de ce créneau horaire.

## LE DÉROULEMENT DE MON PROJET

1. Je remplis le formulaire ci-joint. Je le dépose en mairie ou l'envoie par mail à : **alsace@urbam.fr ;**
2. Je suis recontacté(e) et invité(e) à une rencontre (permanence ou rendez-vous) ;
3. Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite à domicile ;
4. Je suis accompagné(e) dans les étapes du montage de mon dossier de financement ;
5. Je suis accompagné(e) dans la réalisation des travaux et pour obtenir des subventions.

# *POUR RÉNOVER,*

# *C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ !*

# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain

**NEUF-BRISACH • 2022-2026**

## POUR VOS PROJETS DE TRAVAUX :

- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE
- CONSEILS TECHNIQUES
- AIDES FINANCIÈRES*

Commune de NEUF-BRISACH

PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

* Sous condition de ressources ou de location à loyer modéré et d'atteinte d'un niveau minimal de performance énergétique.

Crédit photo : Avuedecoucou